



Communiqué de presse – 11.06.24 – embargo à 12h00

## Présentation du rapport d’audit Vicario Consulting sur le traitement des abus sexuels dans le diocèse de Sion

**Le diocèse de Sion prend acte des conclusions du rapport d’audit du cabinet Vicario consulting consacré à l’analyse de la gestion des abus sexuels dans le diocèse. Cinq mesures immédiates sont prises pour renforcer l’action du diocèse auprès des victimes et des personnes concernées par les abus sexuels.**

En novembre 2023, le diocèse de Sion avait annoncé le lancement d’un audit relatif au traitement des cas d’abus sexuels commis au sein du diocèse. L’objectif premier de cet audit était de donner la parole aux victimes, pour que celles-ci puissent confier à une structure indépendante et neutre leur expérience portant sur l’accueil reçu et le suivi de leur dossier. Il s’agissait aussi d’étudier le corpus des archives disponibles à l’évêché afin d’en étudier la conformité aux dispositions et procédures usuelles, ainsi que leur articulation avec la parole des victimes.

Après sept mois de travaux portant notamment sur l’audition d’une vingtaine de victimes, le cabinet Vicario a rendu aux mandataires – l’évêque et le conseil épiscopal - les conclusions de ses analyses. Dans un souci de transparence et de vérité, l’évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey a décidé de publier intégralement ce rapport et de le rendre disponible sur internet.

Le diocèse de Sion accueille les résultats de l’audit avec reconnaissance pour l’excellent travail accompli par le cabinet Vicario Consulting et humilité face aux résultats publiés, qui révèlent de nombreux éléments dysfonctionnels, notamment dans l’accueil des victimes. L’inadéquation d’un premier contact direct avec un membre de l’Eglise, un manque de suivi dans la procédure ainsi qu’une attitude de déni ont blessé les victimes qui ont osé sortir de l’ombre. Ces éléments donnent lieu à un plan d’action concret.

1. Sur le plan pastoral et humain, le diocèse reçoit pleinement les remarques formulées par les auditeurs concernant les déficiences dans l’accueil des victimes. Il reconnaît que cette analyse de l’audit confirme les reproches exprimés publiquement en automne 2023. Il est conscient des manquements passés et de la nécessité d’y apporter des correctifs. Il entend assumer aujourd’hui sa responsabilité dans les dysfonctionnements mis à jour, même si la quasi-totalité des cas examinés portent sur des faits antérieurs à l’épiscopat actuel.





2. Sur les aspects formels et matériels (tenue des dossiers disponibles et récents, collaboration transparente avec les autorités juridiques et avec l'Etat, suivi administratif), le diocèse constate à la lecture de l'audit que – malgré son appareil administratif restreint – il répond aux exigences des auditeurs.

Suite à cet audit, le diocèse annonce un plan d'action en cinq points :

1. L'accueil des victimes dans le diocèse de Sion est amélioré sur le plan des procédures formelles, du suivi administratif et de la communication avec les victimes (1), par une professionnalisation accrue des compétences d'écoute (2), et par un renforcement des mesures de prévention (3) ;
2. Des contacts réguliers sont entretenus avec les associations de défense des victimes afin d'être davantage au service des victimes, des personnes concernées et de leurs proches ;
3. Les activités de la Commission diocésaine ASCE sont évaluées afin de vérifier la totale indépendance de son fonctionnement ;
4. Une étude socio-historique est initiée sur une situation paroissiale particulière et conduite par un institut universitaire afin de garantir la scientificité de la démarche ;
5. La structure diocésaine est étoffée par l'engagement de nouvelles personnes dans les domaines de la communication et des relations humaines.

Le diocèse de Sion fait œuvre de pionnier en lançant une telle étude indépendante. Le nombre des victimes entendues par Vicario Consulting témoigne de la pertinence de cette démarche. La décision d'en publier intégralement les résultats illustre également la volonté de Mgr Jean-Marie Lovey de s'engager fermement contre toute forme d'abus au sein du diocèse. Cette attitude de transparence, de vérité et d'humilité, constitue le seul chemin possible, pour l'Eglise, afin de faire de cette crise l'opportunité d'un retour à l'Évangile, en devenant plus humble et plus fidèle à l'exemple et à l'enseignement de Jésus-Christ. C'est toujours aux victimes que doit être accordée la première place. Le diocèse de Sion reconnaît qu'il ne les a pas assez bien reçues. Il leur présente ses excuses pour ses manquements, leur exprime sa gratitude pour leur participation à cet audit, et s'engage absolument à tout entreprendre pour que de telles situations ne se renouvellent plus jamais.

Sion, le 11 juin 2024

Contacts et renseignements :

- Pour la partie francophone : Pierre-Yves Maillard, [py.maillard@cath-vs.org](mailto:py.maillard@cath-vs.org), 078 842 69 93 ;
- Pour la partie germanophone : Paul Martone, [paul.martone@cath-vs.org](mailto:paul.martone@cath-vs.org), 079 302 23 17.

